



TECHNICIEN DE
L'INTERVENTION
**SOCIALE ET
FAMILIALE (TISF)**

TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE (TISF)



MISSIONS

Le Technicien de l'intervention sociale et familiale est un travailleur social qui intervient auprès de publics fragilisés (famille, enfant, personne âgée ou handicapée). Il apporte un soutien éducatif, technique et psychologique dans les actes de la vie quotidienne et dans l'éducation des enfants. Ce professionnel mène une action sociale préventive et réparatrice qui est le plus souvent réalisée au domicile ou dans le cadre d'actions collectives. Il accompagne la famille pour qu'elle retrouve son autonomie afin d'éviter des interventions plus lourdes, voire des placements en institutions.

Il favorise l'insertion des personnes et le maintien dans leur environnement et apporte un soutien à la fonction parentale. Le Technicien de l'intervention sociale et familiale collabore avec d'autres travailleurs sociaux et il peut être amené à animer des groupes.

PROFIL ET MOTIVATION

- Bon équilibre psychique,
- Capacité à s'adapter à des situations familiales diverses et difficiles,
- Sens du dialogue, disponibilité et discrétion,
- Esprit d'observation et d'analyse, capacités rédactionnelles,
- Contact facile avec les adultes et les enfants,
- Goût du travail en équipe,
- Aptitude pour exercer les tâches de la vie quotidienne.

FORMATION

Le diplôme de Technicien de l'intervention sociale et familiale est délivré par la DRJSCS (Directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale), à l'issue d'un examen. Les candidats à la formation doivent être âgés de 18 ans au moins au 1er septembre de la rentrée. Ils doivent satisfaire à des épreuves écrites et orales d'admission organisées par les centres de formation. Ce diplôme est classé au niveau D de la convention collective de la branche de l'aide à domicile. Il est inscrit au niveau IV de l'Éducation nationale. La formation se déroule soit en voie directe, soit en cours d'emploi, sur une période de 18 à 24 mois. Elle comprend 950 heures de formation théorique et 8 mois de formation pratique en stages auprès de différents publics. Des allègements de formation sont possibles. Ce diplôme est accessible en VAE (Validation des acquis de l'expérience).

Pour en savoir plus :

Contactez le centre de formation ADMR de Saint-Jean-Bonnefonds, agréé pour dispenser la formation de TISF.

- Centre de formation ADMR "Les Passementiers"
5, rue Jean-Baptiste Bruget - 42650 Saint-Jean-Bonnefonds
tél. : 04 77 95 00 07 - fax : 04 77 95 15 22



www.admr.org

